



Maraîcher (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Catégorie : C

Direction ou Service : DGA Développement Territorial Durable -Ferme Urbaine

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet annualisé

Libre à compter du : 01/01/2026

Qui sommes-nous?

La ville de Caluire et Cuire (43 000 habitants), s'engage en faveur d'une agriculture locale, biologique et de qualité. Dans le cadre de son projet « Ville Durable », une Ferme Urbaine est en cours de déploiement sur le territoire de « La Terre des Lièvres ». Les premières cultures maraîchères seront mises en place début 2026, et les travaux de la ferme seront terminés à l'automne 2026. Plusieurs objectifs sont identifiés, notamment de :

- Fournir la Restauration municipale en développement une production maraîchère de proximité, avec dans les années à venir, une production de 4000 repas par jour
- Promouvoir une forme d'agriculture innovante basée sur l'agroforesterie et l'agroécologie
- Amender les sols par la création et l'exploitation d'une plateforme de compostage pour les déchets verts et biodéchets issus du territoire
- Proposer un support pédagogique, grâce à l'organisation d'ateliers sur le thème de l'agriculture, la biodiversité, l'eau et de l'alimentation durable. Articuler un circuit pédagogique pour des publics variés, notamment les scolaires (écoles primaires).

Une vente de panier aux particuliers sera éventuellement proposée à moyen terme.

La ferme urbaine se développera sur 6,3 hectares de SAU divisé en 2 unité foncière : l'une de 5,52 hectares à l'ouest et l'autre de 0,78 hectares à l'est. Les surfaces cultivées en

planche permanente seront de 2600m² sous serre, 2,3 hectares en plein champ, et 5000m² d'arboricultures (pomme, kiwi, figue).

La Ville a prévu d'assurer fonctionnellement et financièrement les premières années de mise en route de l'exploitation, en régie directe.

Les missions

•

Rattaché à la Direction Développement Territorial Durable, et directement au responsable d'exploitation maraîchère, le maraîcher assure les tâches relatives à la production maraîchère et fruitière de la ferme urbaine. Le poste peut être amené à évoluer en fonction des compétences et des appétences individuelles.

La période de septembre 2025 à décembre 2026 sera rythmée par les travaux. La mise en production de l'exploitation agricole sera donc progressive et montera en puissance à partir du printemps.

Réaliser les opérations relatives à production maraîchère

- Préparation du sol (travail avec outils attelés notamment)
- Implante et entretient des cultures en serre et en plein champs (désherbage, suivi sanitaire)
- Récolte les légumes et assure leur conditionnement (lavage, préparation)
- Applique les méthodes de lutte contre les ravageurs et maladies dans le respect de la réglementation, mise en place filets anti-insectes
- Mise en place de bâche d'ensilage (occultation) et de toiles tissées
- Mise en place de système d'irrigation aérien et gestion de l'apport en eau
- Aménagement des espaces de rangement de matériel de culture

Réaliser les opérations relatives à production fruitière

- Arrose, taille et entretien les arbres fruitiers (gestion de l'enherbement)
- Récolte des fruits (à moyen terme)

Activité secondaire :

Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements de production, des locaux et du parc matériel

- Utilise les produits et les matériels de production et de nettoyage
- Entretien, nettoie et réalise le suivi du matériel à disposition
- Respecte les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux
- Détecte les dysfonctionnements du matériel utilisé

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences :

- expérience professionnelle en maraîchage biologique
- Maîtrise des techniques culturales BIO, biologie végétale, itinéraires techniques
- Bonne connaissance des enjeux de l'agroécologie et de l'agroforesterie

- Savoir diagnostiquer les pathologies végétales et appliquer les techniques de lutte alternatives (PBI)
- Connaître les techniques de production des plantes maraîchères (bonne connaissance du légume de la plantation au conditionnement) et fruitières

Compétences techniques :

- Conduite d'engin agricole
- Gestion de système d'irrigation
- Permis B obligatoire

Aptitudes et qualités :

- Condition physique solide
- Qualités relationnelles et de communication
- Sens du travail en équipe ; assurer les transmissions d'information selon les consignes et les procédures définies ;
- Capacité de travail en autonomie
- Volonté de montée en compétences est un plus

Formations:

- Une formation agricole de type BPREA ou autre est un plus

Environnement relationnel

En interne : Le responsable d'exploitation agricole, l'équipe maraîchère, l'équipe de la Restauration municipale (Responsable, diététicienne et livreurs), le service Nature et Résilience, le service Parc et Jardin, le centre technique municipale et la Direction Générale des Services.

Conditions de travail:

35h hebdomadaires annualisées (pics d'activité d'avril à novembre)

Astreinte éventuelle certains samedis

Prise de congés en concertation avec le reste de l'équipe (privilégier la période hivernale)

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels

Informations complémentaires

Personne à contacter

Nathan NOYER, Responsable d'exploitation maraîchère municipale, tél: 06 61 18 84 29

complementalies

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 22 novembre 2025 : POSTULEZ ICI

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr